13 NOV 2003

99D257

n° 1132

R-13.11.03

SCI LE CLOS DES ALIZES
(Société en Liquidation à compter du 27/6/2003)
Capital social 1.524 €
Siège de Liquidation : 55, bld de l'Embouchure – 31200 TOULOUSE
Liquidateur : SAS OMNIUM PROMOTION
RCS TOULOUSE 420 609 554

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille trois,
le trente et un Octobre
à 9h30

Les associés de la SCI LE CLOS DES ALIZES, société civile immobilière de construction vente au capital de 1.524 Euros divisé en 100 parts de 15,24 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social 55, bld de l'Embouchure – 31200 TOULOUSE.

Il a été dressé une feuille de présence que les associés entrant en séance ont émargée.

La SAS OMNIUM PROMOTION, Gérante, représentée par son Président, Monsieur Xavier CHAUSSON, assure la présidence de l'Assemblée et déclare la séance ouverte ;
il constate que sont présents à la réunion, outre elle-même :

- **la SAS OMNIUM INVEST propriétaire de..... 80 parts**
- **la SARL FINANCIERE PHIDIAS, propriétaire de..... 10 parts**
- **M. Philippe CHARTON, propriétaire de..... 10 parts**
-

Soit total des parts représentées..... 100 parts

Le Président constate que les associés présents détiennent ensemble la totalité des parts sociales formant le capital ;

L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente Assemblée a été fixé comme suit :

- **Rapport du Liquidateur sur les opérations de liquidation ;**
- **Examen et approbation du compte définitif de liquidation & vote de répartition pour solde de tout compte ;**
- **Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;**
- **Constatation de la clôture de la Liquidation ;**
- **Formalités**

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- **le rapport du Liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation**
- **le compte définitif de liquidation ;**
- **le texte des résolutions proposées.**

Puis il rappelle que les documents devant, d'après les statuts, être tenus à la disposition des associés au siège de la liquidation avant la réunion de la présente Assemblée ont été disponibles dans les délais prévus et que la société n'a été saisie d'aucune demande de communication.

A sa demande, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président donne ensuite lecture aux associés du Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Après un échange de vues, il est décidé de rédiger comme suit les délibérations de l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION –

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale consatate que les comptes de liquidation faisant ressortir un solde négatif, il ne subsistera aucun actif à partager.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation, à compter de ce jour, et donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.

En conséquence, la personnalité morale de la Société Civile Immobilière LE CLOS DES ALIZES cessera d'exister au jour de la radiation au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal contenant ses délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités requis par la loi.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10H00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé après lecture par tous les associés présents.

Le Liquidateur
SAS OMNIUM PROMOTION
M. Xavier CHAUSSON – Son Président

Les Associés

SAS OMNIUM INVEST
M. Xavier CHAUSSON

SARL FINANCIERE PHIDIAS
M. PIERRE-ANTOINE

M. Philippe CHARTON

SCI LE CLOS DES ALIZES
(Société en Liquidation à compter du 27/6/2003)
Capital social 1.524 €
Siège de Liquidation : 55, bld de l'Embouchure – 31200 TOULOUSE
Liquidateur : SAS OMNIUM PROMOTION
RCS TOULOUSE 420 609 554

COMPTES DE LIQUIDATION AU 31/10/2003

ACTIF

Disponibilités	**2.715 €**
TOTAL ACTIF	**2.715 €**

PASSIF

Capital social	**1.524 €**
Mali de liquidation	**-1.474**
Dettes sociales (comptes courants)	**2.665**
TOTAL PASSIF	**2.715 €**

Le Liquidateur
SAS OMNIUM PROMOTION
M. Xavier CHAUSSON



N° D.G.I 69003.1103

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

N° 11084 * 04

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2031
(2003)

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012003
et clos le 30092003

Régime "simplifié d'imposition" ☐ ou "réel normal" ☒
Option pour la comptabilité super–simplifiée ☐ TVA ☐
(cochez la ou les cases correspondantes)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration :
CDI TOULOUSE SUD OUEST
PLACE EDOUARD BOUILLERES
31053 TOULOUSE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle–ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

BILAN DE LIQUIDATION

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire :
SCI LE CLOS DES ALIZES
55 BD DE L'EMBOUCHURE
CENTRAL PARC BAT C
31200 TOULOUSE

Insp./IFU	N° dossier	42206748800011 N° Siret	701D Code APE

Préciser :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone :

Activités exercées (souligner l'activité principale) : CONSTRUCTION VENTE D'IMM

Si vous êtes inscrit au répertoire des métiers, cochez la case ☐

B EURO (voir renvoi page 4)

Déclaration à souscrire en euros
(ne pas porter de centimes d'euro ; cf.notice)

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 **Résultat fiscal** Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		1 474
2 **Revenus de valeurs et capitaux mobiliers** (compris dans les résultats ci–dessus)		
– **Revenus exonérés** de l'impôt sur le revenu (a)		
à déduire : quote–part des frais et charges correspondants ❶ (b)		
revenus **nets** exonérés (a – b) (c)		
– **Revenus soumis** à l'impôt sur le revenu ❷ (d)		
Total c + d		
3 **Total**		1 474
4 **Bénéfice imposable** (col. 1 – col. 2) **ou Déficit déductible** (col. 2 – col. 1) ❸		1 474

5 **Plus–values** ❷ à long terme imposables au taux de 16 % ❹ : | taxées selon les règles prévues ❹ pour les particuliers : | à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art 39 *quindecies* I–1 du CGI) :

6. **Entreprises nouvelles** art. 44 sexies ☐ **ou implantées en zones franches urbaines**, art. 44 octies ☐ **ou en zone franche Corse** art. 44 *decies* ☐ (cochez la case selon le cas)

Exonération ou abattement pratiqué ❺ : sur les plus–values à long terme imposables au taux de 16 % | sur le bénéfice

7 **Imputations** : afférentes aux revenus de valeurs mobilières ❷❻ | Montant du crédit d'impôt en faveur de la recherche ❼ | Montant du crédit d'impôt formation ❽

Crédits d'impôts pour adhésion à un groupe de prévention agréé ❶❶ | Crédit d'impôt pour investissement en Corse ❶❷ | Autres imputations ❶❸

8. **BIC non professionnels** ❶❿

Calcul effectué sur le tableau n° 2031 *ter* : a – BÉNÉFICE | b – DÉFICIT | c – PLUS–VALUE

9 **Contribution annuelle sur les revenus locatifs** (article 234 *nonies* à 234 *quindecies* du CGI)
(Immeubles achevés depuis plus de 15 ans)

Recettes nettes soumises à la CRL 2,50 % :

Facilitez–vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

– **du comptable et/ou du conseil** * I
SARL AUDIT EURO CONSEIL
76 RUE SAINT JEAN 31130 BALMA
05.62.57.33.33
05.62.57.33.44

– **du CGA**

n° d'agrément du CGA

À TOULOUSE, le 30.09.03

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables ❾

Signature et qualité du déclarant : GERANT

* Préciser dans le cadre ci–dessus s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant)

En application de la loi n° 78–17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du centre des impôts où doit être déposée cette déclaration.

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1103

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 Bis
(2003)

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :
30092003

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir renvois page 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48–1 et 48–2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé–gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶ 1	BIC «B» ou BIC non profes–sionnels «M» ❷ 2	Quote–part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en consi–dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle–ment à l'impôt sur les sociétés 3	Quote–part des plus–values imposables au taux réduit 4
SARL FINANCIERE CHAUSSON ASSOCIE	B	(1 179)	
55 BD DE L'EMBOUCHURE 31200 TOULOUSE			
SARL FINANCIERE PHIDIAS ASSOCIE	B	(147)	
44 BIS CHEMIN DE CATALA 31100 TLSE			
MR CHARTON PHILIPPE ASSOCIE	B	(147)	
13 RUE BONNEAU 31400 TOULOUSE			

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____ _____

E BIC NON PROFESSIONNELS

Ce cadre concerne :

les résultats des loueurs en meublés non professionnels (personnes non inscrites en qualité de loueur en meublé au RCS et qui réalisent des recettes annuelles inférieures à 23 000 € ou qui retirent de cette activité moins de 50 % de leurs revenus ; seuls sont concernés les loueurs en meublés non professionnels qui ont renoncé au bénéfice du régime micro–entreprise) et des membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon, quelle que soit la date à laquelle les activités ont été créées;

2 – pour leur montant total, les résultats des autres activités industrielles ou commerciales exercées à titre non professionnel et créées, éten–dues ou adjointes à compter du 1er janvier 1996. Sont exercées à titre non professionnel les activités qui ne comportent pas la participation personnelle, continue et directe de l'un des membres du foyer fiscal à l'accomplissement des actes nécessaires à ces activités ;

3 – une fraction du résultat des activités mentionnées au 2 créées, étendues ou adjointes avant le 1er janvier 1996, correspondant aux inves–tissements réalisés à compter de cette date.

Remarque : coexistence au sein d'une même entreprise d'une activité exercée à titre professionnel et d'une activité exercée à titre non profes–sionnel mentionnée au 1 à 3 ci–dessus.

Le résultat de l'activité exercée à titre non professionnel doit faire l'objet d'une déclaration séparée sauf s'il s'agit de la quote–part de résultat d'une copropriété de cheval de course ou d'étalon ou si l'activité consiste en la location meublée non professionnelle ou est exercée dans le cadre d'une société de personnes. Dans ces derniers cas, le résultat de l'activité exercée à titre non professionnel est déclaré ligne 8 du tableau n° 2031 tandis que le résultat de l'activité professionnelle figure ligne 4 de ce tableau.

Préciser, dans une note jointe à la présente déclaration, les éléments retenus pour la détermination du résultat de l'activité non professionnelle lorsque ceux–ci ont été portés aux lignes WQ et XG du tableau n° 2058 A ou lignes 330 et 350 du tableau n° 2033 B. Une note distincte sera rédigée pour chaque activité non professionnelle.

Les membres de copropriétés de navire non professionnels doivent mentionner leur quote–part dans les résultats de la copropriété, diminuée de l'amortissement de leur part des frais financiers supportés pour cette acquisition ; un tableau d'amortissement, dont le modèle figure dans l'instruction du 16 janvier 1996 (BOI 4 G–1–96), doit être joint à la présente déclaration.

CEGID SA

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

ETAT ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031
Répartition des Bénéfices et des Déficits des Sociétés

N° 2031 Bis
(2003)

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice
30092003

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48–1 et 48–2 ann. III au CGI).

(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé–gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶ 1	BIC «B» ou BIC non profes–sionnels «M» ❷ 2	Quote–part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en consi–dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle–ment à l'impôt sur les sociétés 3	Quote–part des plus–values imposables au taux réduit 4

N° D.G.I 69003.1103

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 Ter
(200)

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :
3009 003

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 8a	à reporter case 8b	à reporter case 8c

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶ elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

❶ Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

G AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

Figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques ❷	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire ❸	Caractéristiques ❷	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire ❸

❷ Veuillez indiquer la marque et la puissance de la voiture ❸ Veuillez préciser si l'entreprise est ou non propriétaire du véhicule (mention P ou NP, selon le cas)

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2002,** montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 2O A ou colonne 5 du modèle 2462.
Ils doivent être, le cas échéant, **majorés** des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 22 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*) . . . . . .

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) . . . . . .
(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.
Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❹

❹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

TABLEAU 2031 Ter NEANT

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10937 * 05
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1)

BILAN – ACTIF

D.G.I. N° 2050 (2003)

3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 09

Adresse de l'entreprise 55 BD DE L'EMBOUCHURE CENTRAL PARC BAT C 31200 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42206748800011 — Code APE 701D

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092003 Net 3	N-1 31122002 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de recherche et développement *	AD		AE		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ		CA		94
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		3 968
	Disponibilités	CF	2 715	CG	2 715	2 992
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	2 715	CK	2 715	7 054
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 715	1A	2 715	7 054

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

(1)

BILAN – ACTIF

D.G.I. N° 2050 (2003) 3

N° 10937 * 05
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 09

Adresse de l'entreprise 55 BD DE L'EMBOUCHURE CENTRAL PARC BAT C 31200 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42206748800011 — Code APE 701D

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092003 Net 3	N-1 31122002 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de recherche et développement *	AD		AE		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ		CA		94
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		3 968
	Disponibilités	CF	2 715	CG	2 715	2 992
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	2 715	CK	2 715	7 054
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 715	1A	2 715	7 054

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10938 * 05
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

D.G.I. N° 2051 (2003) 3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

				Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)		DA	1 524	1 524
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(1 474)	5 243
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	50	6 767
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	2 664	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX		287
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	2 664	287
	Ecarts de conversion passif*	**(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 715	7 054

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 664	287
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10938 * 05
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

D.G.I. N° 2051 (2003) 3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	1 524	1 524
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 474)	5 243
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	50	6 767
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 664	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		287
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 664	287
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 715	7 054

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 664	287
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10167 * 07
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 (2003)

3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

			Exercice N						Exercice (N − 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		1 504	1 647
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			160
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		1 505	1 807
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG		(1 505)	(1 807)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
opérations en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			690
PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change					GN			
PRODUITS FINANCIERS	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		31	62
	Total des produits financiers (V)					GP		31	752
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					GS			
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		31	752
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW		(1 474)	(1 055)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10167 * 07
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 (2003)

3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

			Exercice N						Exercice (N − 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 504		1 647
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			160
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 505		1 807
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(1 505)		(1 807)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
opérations en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			690
PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change					GN			
PRODUITS FINANCIERS	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	31		62
PRODUITS FINANCIERS	**Total des produits financiers (V)**					GP	31		752
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					GS			
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
CHARGES FINANCIERES	**Total des charges financières (VI)**					GU			
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	31		752
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(1 474)		(1 055)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10947 * 05
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

D.G.I. N° 2053 (2003)

3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		6 298
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		6 298
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI		6 298
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31	7 050
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 505	1 807
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	(1 474)	5 243
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

RENVOIS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle):	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10947 * 05
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

D.G.I. N° 2053 (2003)

3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		6 298
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		6 298
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI		6 298
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31	7 050
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 505	1 807
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	(1 474)	5 243
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____			

RENVOIS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10169 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

D.G.I. N° 2054 (2003)

3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

	CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	KA		KB		KC	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG		ØH		ØJ	

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			LU		1W		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			LW		1X		
CORPORELLES	Terrains			LX	LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		MA	MB		MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		MD	ME		MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		MG	MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			MJ	MK		ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		MM	MN		MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		MP	MQ		MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS	MT		MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		MV	MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MZ	NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes			ND	NE		NF		
CORPORELLES		TOTAL III		NG	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			OU	OV		OW		
FINANCIÈRES	Autres participations			OX	OY		OZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			2B	2C		2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			2E	2F		2G		
FINANCIÈRES		TOTAL IV		NJ	NK		2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØK	ØL		ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

2054 NEANT - TABLEAU 2054 NEANT - TABLEAU 2054 NEANT - TABLEAU

N° D.G.I 69003.1003

N° 10169 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

D.G.I. N° 2054 (2003)

3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	KA	KB	KC
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	KM	KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	KW	KX
		Matériel de transport*	KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
		TOTAL IV	LQ	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		LU	LU	1W
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains			LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui		MD	ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		MM	MN	MO
		Matériel de transport		MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MZ	NA	NB
	Avances et acomptes			ND	NE	NF
		TOTAL III		NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			OU	OV	OW
	Autres participations			OX	OY	OZ
	Autres titres immobilisés			2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières			2E	2F	2G
		TOTAL IV		NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK	ØL	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

2054 NEANT - TABLEAU 2054 NEANT - TABLEAU 2054 NEANT - TABLEAU

N° D.G.I 69003.1003

N° 10172 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055 (2003)

3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement de recherche et de développement	TOTAL I	PA		PB		PC		PD	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *

CADRE C MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES *

Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais établissement et recherche	TOTAL I	QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. incorporelles	TOTAL II	QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	Sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	Sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. techniques mat. et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel de transport	RS		RT		RU		3F		3G	
	Mat. bureau et inform. mobilier	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB		SC		SD		SE		SF	
Total général (I+II+III)		SG		SH		SJ		SK		SL	

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION
2055 NEANT - TABLEAU
CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10172 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055 (2003)

3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement de recherche et de développement	TOTAL I	PA		PB		PC		PD	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

NEANT - TABLEAU 2055

CADRE B — VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *

CADRE C — MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES *

Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. incorporelles TOTAL II		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	Sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	Sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. techniques mat. et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel de transport	RS				RU		3F		3G	
	Mat. bureau et inform. mobilier	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
	TOTAL III	SB		SC		SD		SE		SF	
Total général (I+II+III)		SG		SH		SJ		SK		SL	

NEANT - TABLEAU 2055

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10949 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

D.G.I. N° 2056 (2005)

3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5J		5J		5K	
	Provisions pour grosses réparations	5L		5M		5N		5P	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6P		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6U		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION
TABLEAU 2056 NEANT – TABLEAU 2056 NEANT – TABLEAU 2056 NEANT
CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10949 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

D.G.I. N° 2056 (2009)

3

TABLEAU 2056 NEANT

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5J		5J		5K	
	Provisions pour grosses réparations	5L		5P		5N		5P	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6P		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6T		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION
2056 NEANT - TABLEAU
CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10950 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

D.G.I. N° 2057 (2003)

3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêtés * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UQ)		UU					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
Charges constatées d'avance			VS					
TOTAUX			VT		VU		VV	
RENVOIS (1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 664	2 664		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 664	VZ 2 664		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10950 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

D.G.I. N° 2057 (2003)

3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UQ						
	Personnel et comptes rattachés	UU						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UY						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VM						
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VB						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VN						
	Groupe et associés (2)	VP						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VC						
	Charges constatées d'avance	VR						
	TOTAUX	VS						
		VT		VU		VV		

RENVOIS			
	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice VD
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice VE
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 664	2 664		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 664	VZ 2 664		

RENVOIS					
	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

2 EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10951 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

D.G.I. N° 2058-A (2003) 3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

Exercice N, clos le : 30092003

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) — de l'exploitant ou des associés	WB	
	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) — de son conjoint [ ] moins part déductible* [ ] à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WF	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WI	
	Amendes et pénalités (nature : .....)	WJ	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*	WK	
	Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. *	WL	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	WM	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme	WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU [ ] Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW [ ])	WQ	
	TOTAL I	WR	

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	1 474
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 % ou de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*	WV	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures	WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs WX [ ] imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8P) WY [ ]	XB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations [ ])	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre-mer*.	ZY	
	Majoration d'amortissement*	XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations (entreprises nouvelles * (art. 208 sexies et quater A, 44 sexies) SX [ ] Zones d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies) SY [ ]	XF	
	zone franche Corse (art. 44 décies) ØT [ ] zone franche urbaine (art. 44 octies) ØV [ ] entreprises en difficulté (art. 44 septies) XC [ ])		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) ZI [ ])	XG	
	TOTAL II	XH	1 474

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ 1 474
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8S)*		XK		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058-B, cadre I-A, lignes XU à YF)				XL
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8R)				XM
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 1 474

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10951 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

D.G.I. N° 2058–A (2003) 3

Exercice N, clos le : 30092003

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés	WB	
		de son conjoint ____ moins part déductible* ____ à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)		WD	
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39–4 du C.G.I.*		WF	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)*		WI	
	Amendes et pénalités (nature : .....)		WJ	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*		WK	
	Quote–part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. *		WL	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins–values nettes à long terme		WM	
	Fraction imposable des plus–values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus–values nettes à court terme	WN	
		– Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont : Intérêts excédentaires (art. 39–1–3° et 212 du C.G.I.) SU ____ Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW ____)		WQ	
		TOTAL I	WR	

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	1 474
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)		WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus–values nettes à long terme	– imposées aux taux de 19 % ou de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*	WV	
		– imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures	WW	
		– imputées sur les déficits antérieurs WX ____ imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058–B, ligne 8P) WY ____	XB	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (quote–part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations ____)		XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre–mer*.		ZY	
	Majoration d'amortissement*		XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations (entreprises nouvelles * (art. 208 sexies et quater A, 44 sexies) SX ____ Zones d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies) SY ____ zone franche Corse (art. 44 décies) ØT ____ zone franche urbaine (art. 44 octies) ØV ____ entreprises en difficulté (art. 44 septies) XC ____)		XF	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) ZI ____)		XG	
		TOTAL II	XH	1 474

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés :	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ 1 474
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058–B, ligne 8S)*		XK	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058–B, cadre I–A, lignes XU à YF)			XL
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058–B, ligne 8R)			XM
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 1 474

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10952 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

D.G.I. N° 2058-B (2002) 3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

A – Déficits ordinaires : déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices (1)		Déficits imputables (2)		Déficits imputés (ligne XL du 2058-A) (1)* (3)		Déficits reportables col. 2 – col. 3 (4)	
N–5		XT		XU				
N–4		XV		XW		XX		
N–3		XY		XZ		YA		
N–2		YB		YC		YD		
N–1		YE		YF		YG		
TOTAL		YH		YI				

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058 A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058–A, ligne XO) *	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (lignes XX à YJ)	YK	

B – Amortissements réputés différés
Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés * 8N

Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs		YL	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice	sur la plus–value nette à long terme (tableau 2058–A ligne WY)	8P	
	sur le résultat de l'exercice (tableau 2058–A ligne XM)	8R	
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058–A ligne XK)		8S	
Amortissements réputés différés restant à reporter *		YM	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058–A :	YN		YO		
		ligne WI		ligne WU	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION
2058 B NEANT - TABLEAU
CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10952 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

D.G.I. N° 2058-B (2002) 3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

A – Déficits ordinaires : déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices (1)		Déficits imputables (2)		Déficits imputés (ligne XL du 2058-A) (1)* (3)	Déficits reportables col. 2 – col. 3 (4)
N–5		XT		XU		
N–4		XV		XW		XX
N–3		XY		XZ		YA
N–2		YB		YC		YD
N–1		YE		YF		YG
TOTAL		YH		YI		

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058 A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058–A, ligne XO) *	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (lignes XX à YJ)	YK	

B – Amortissements réputés différés
Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés *

8N		
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs	YL	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice : sur la plus–value nette à long terme (tableau 2058–A ligne WY)	8P	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice : sur le résultat de l'exercice (tableau 2058–A ligne XM)	8R	
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058–A ligne XK)	8S	
Amortissements réputés différés restant à reporter *	YM	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058–A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

2058 B NEANT – TABLEAU

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10953 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D.G.I. N° 2058-C 3
(2003)

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		OE	
	TOTAL I		OF	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves — Réserve légale		ZB	
	— Réserve spéciale des plus-values à long terme		ZC	
	— Autres réserves		ZD	
	— Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219-I-f) *		A5	
	Dividendes		ZE	
	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT		609
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	1 478	1 014
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes	ST	26	23
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 504	1 647
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *	YW		160
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		160
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	132	1 734
DIVERS	— Montant de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés et correspondant aux dividendes perçus *	ZA		
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2002) *	ØB		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	OS		

REGIME DE GROUPE *								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		plus-values à 19 %	JB		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		plus-values à 19 %	JE		Imputations	JF
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.	JG		Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale	JH		N° SIRET de la société mère JJ	

	— numéro du centre de gestion agréé *	XP		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ____ handicapés : ____)	YP		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	— Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.		Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1	ZR ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10953 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D.G.I. N° 2058–C (2003) 3

Désignation de l'entreprise SCI LE CLOS DES ALIZES

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous–total (à reporter dans la colonne de droite)	OE	
	TOTAL I	OF	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
	– Réserve spéciale des plus–values à long terme	ZC	
	– Autres réserves	ZD	
	– Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219–I–f) *	A5	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance	YT		609
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	1 478	1 014
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	– Autres comptes	ST	26	23
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 504	1 647
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *	YW		160
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		160
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY		
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	132	1 734
DIVERS	– Montant de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés et correspondant aux dividendes perçus *	ZA		
	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2002) *	ØB		
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	OS		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		plus–values à 19 %	JB		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		plus–values à 19 %	JE		Imputations	JF	
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.	JG		Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale	JH		N° SIRET de la société mère	JJ	

– numéro du centre de gestion agréé *	XP		
– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ____ handicapés : ____)	YP		
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
– Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059–G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1	ZR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe)

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CEGID SA

° D.G.I 69003.1003

N° 10179 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

D.G.I. N° 2059-A (2002) 3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I. Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B – DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

I. Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①) ⑦	Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥) ⑧	Prix de vente* ⑨	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑩	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* COURT TERME ⑪	LONG TERME ⑫
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II – Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+	
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *		+
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		+
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme		–
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *	+	+
	Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑪)		
	Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)	(A)	(B)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NEANT - TABLEAU 2059 A

NEANT - TABLEAU 2059 A

NEANT - TABLEAU 2059 A

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10954 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

D.G.I. N° 2059-B (2002) 3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	2001				
		2000				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	2001				
		2000				
		1999				
		1998				
		1997				
		1996				
		1995				
		1994				
		1993				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

2059 B NEANT - TABLEAU

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10955 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(14)

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

D.G.I. N° 2059-C (2002) 3

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI ❶.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	2002			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	2001			
	2000			
	1999			
	1998			
	1997			
	1996			
	1995			
	1994			
	1993			
	1992			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values à 19 %,18 % ②	Moins-values à 19 %, 18 % et imputables sur le résulat de l'exercice en application du 2e alinéa de l'article 219 I-a quater ③	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19 % ④	Imputation sur le résultat de l'exercice ❸ ⑤	Solde des moins-values à reporter ⑥
Moins-values nettes	2002					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	2001					
	2000					
	1999					
	1998					
	1997					
	1996					
	1995					
	1994					
	1993					
	1992					

❸ Les moins-values antérieures sur cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-97).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059 C NEANT - TABLEAU 2059 C NEANT - TABLEAU 2059 C NEANT - TABLEAU
EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION
EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 10182 * 07

15

AFFECTATION DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

D.G.I. N° 2059–D 3 (2003)

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

I DÉTERMINATION DU MONTANT A VIRER A LA RÉSERVE SPÉCIALE AU COURS DE L'EXERCICE N + 1 AU TITRE DES PLUS–VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE N

		Plus–values à long terme taxables au taux de 19 %
Montant NET des plus–values de l'exercice	1	
A imputer éventuellement – déficit de l'exercice	2	
– moins–values à long terme	3	
– divers (déficits antérieurs ou amortissements réputés différés)	4	
– plus–value imposée à 15 %	5	
TOTAL des lignes 2 à 5	6	
Reste (ligne 1 – 6)	7	
Impôt correspondant	8	
Différence à porter à la réserve spéciale au cours de l'exercice N + 1 (ligne 7 – ligne 8)	8b	

II SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	9					
Plus–values des exercices antérieurs affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	14					
TOTAL (lignes 13 à 14)						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 – ligne 15)	16					

III INSCRIPTION DES PLUS–VALUES A LONG TERME A LA RÉSERVE SPÉCIALE (EXERCICE N)

			taxées à 19 %
Plus–values réalisées au cours de l'exercice précédent (cadre I, ligne 8 du tableau n° 2059–D correspondant)	N–1	17	
Plus–values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices (cadre I des tableaux 2059–D correspondants)	N–2	18	
	N–3	19	
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice (cadre II, ligne 10)		20	
Sommes non affectées à imposer (voir notice) (17 + 18 + 19) – 20		21	

IV RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39–1–5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

2059 D NEANT - TABLEAU 2059 D NEANT - TABLEAU 2059 D NEANT - TABLEAU 2059 D NEANT - TABLEAU 2059 D NEANT - TABLEAU

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 11484 * 04
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

D.G.I. N° 2059–E 3
(2003)

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

Exercice ouvert le : 01012003 et clos le : 30092003 Durée en nombre de mois 9

I – PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	B2	
Production vendue – Biens	B3	
Production vendue – Services	B4	
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	
TOTAL A	B9	

II – CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	1 504
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C6	
Autres charges	C7	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	1 504

III – VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A – TOTAL B	D2	(1 504)

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 11484 * 04
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

D.G.I. N° 2059–E 3
(2003)

Désignation de l'entreprise : SCI LE CLOS DES ALIZES

Exercice ouvert le : 01012003 et clos le : 30092003 Durée en nombre de mois 9

I – PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	B2	
Production vendue – Biens	B3	
Production vendue – Services	B4	
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	
TOTAL A	B9	

II – CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	1 504
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C6	
Autres charges	C7	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	1 504

III – VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A – TOTAL B	D2	(1 504)

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

2e EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EGID SA

N° D.G.I 69003.1003

N° 11624 * 03

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

D.G.I. N° 2059–F 3 (2003)

1/1 (1)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30092003

N° SIRET 42206748800011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCI LE CLOS DES ALIZES

ADRESSE (voie) 55 BD DE L'EMBOUCHURE CENTRAL PARC BAT C

CODE POSTAL 31200 VILLE TOULOUSE

NOMBRE D'ASSOCIÉS OU D'ACTIONNAIRES 3 NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS 100

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination OMNIUM INVEST

N° SIRET (si société établie en France) 39919857100016 % de détention 80,00 Nb de parts ou actions 80

Adresse : N° 55 Voie BD DE L'EMBOUCHURE

Code Postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PHIDIAS

N° SIRET (si société établie en France) 42048207700013 % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 10

Adresse : N° 44 BIS Voie CHEMIN DE CATALA

Code Postal 31100 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CHARTON Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 10.09.62 N° Département 59 Commune LILLE Pays

Adresse : N° 13 Voie RUE BONNEAU

Code Postal 31400 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

CEGID SA